
DESTINATAIRES : À tout le personnel, tous les gestionnaires et les médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Gilles Vigneault, directeur des activités hospitalières – Hôpital Anna-Laberge

DATE : mardi 9 juin 2026

OBJET : **Nomination de madame Marie-Andrée Jacques à titre de chef d'unité de médecine et du suivi de l'épisode de soins – 1^{er} Ouest à la Direction des activités hospitalières – Hôpital Anna-Laberge**

Le directeur de la Direction des activités hospitalières – Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, Monsieur Gilles Vigneault, a le plaisir de vous annoncer la nomination de madame Marie-Andrée Jacques à titre de chef d'unité de médecine et du suivi de l'épisode de soins – 1^{er} Ouest à la Direction des activités hospitalières – Hôpital Anna-Laberge. Celle-ci est sous la supervision de la coordonnatrice des soins infirmiers – services santé généraux par intérim, madame Marie-Krystine Laplante-Beaudoin. Cette nomination a pris effet le 17 avril dernier. Le bureau de madame Jacques est situé à l'unité de médecine du 1^{er} Ouest de l'Hôpital Anna-Laberge et vous pouvez la joindre par courriel à l'adresse marie-andree.jacques.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca ou par téléphone au 450 699-2425, poste 4290.

Madame Jacques détient un diplôme d'études collégiales en sciences infirmières du Collège Édouard-Montpetit, et est en processus d'obtention d'un baccalauréat ès sciences de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Possédant plus de 20 ans d'expérience dans le réseau de la Santé et des Services sociaux, elle assurait jusqu'à tout récemment l'intérim au poste chef d'unité de médecine et du suivi de l'épisode de soins – 1^{er} Ouest à l'Hôpital Anna-Laberge.

Mme Jacques a la responsabilité de la gestion des activités cliniques relatives à l'offre de services de son unité de soins, en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires internes et externes de l'établissement. Son mandat est axé sur des objectifs d'efficience de son unité de soins dans un souci d'accessibilité, et ce, dans le but d'assurer des soins et des services sécuritaires et de qualité.

Nous félicitons chaleureusement Mme Jacques pour cette nomination et lui assurons notre soutien dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

GV